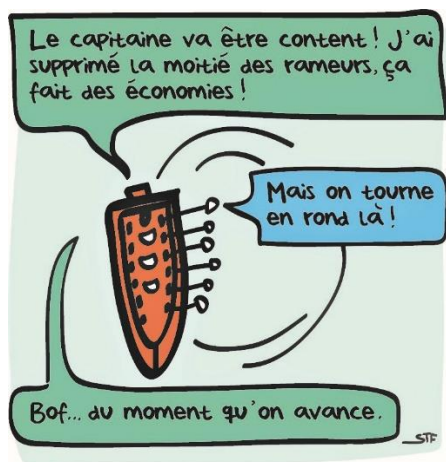


## L'absurde et le ridicule



Encore une fois, les patrons à Orange se complaisent dans l'absurde en ne reconnaissant pas qu'il y a matière à réflexion sur la situation sanitaire et les conditions de travail des salariés.

**Sud Télécom Réunion Mayotte** a dénoncé ses agissements le 23/10/2020 en mettant le patron d'Orange Réunion Mayotte en demeure de respecter les accords signés, notamment l'accord local OARTT (Organisation et Aménagement de la Réduction du Temps de Travail de l'agence La Réunion) du 12 juillet 2001.

**Sud Télécom Réunion Mayotte** lui a rappelé que s'il existe des obligations contractuelles d'ouvrir les dimanches et de fermer à des horaires tardifs pour les boutiques situées dans les centres commerciaux, il n'y en a aucune à la connaissance du syndicat pour les boutiques situées en centre-ville.

**Sud Télécom Réunion Mayotte** lui a également rappelé que le tribunal de Grande Instance de Saint-Denis a donné raison à la Fédération CGTR dans l'affaire qui l'opposait à Mr Bricolage en confirmant que *l'Accord Collectif Régional relatif au repos dominical conclu le 7 octobre 1966 et l'Arrêté Préfectoral n°2184 SG daté du 19 octobre 1966* sont aujourd'hui toujours en vigueur sur le territoire de la Réunion et qu'ils interdisent l'ouverture des commerces non alimentaires le dimanche.

### L'entreprise veut faire plus avec moins...

**Baisse de salaire** : l'accord annuel sur les augmentations – pour rappel, il s'agit d'une décision unilatérale du patron – est de moins d'1 euro brut/jour pour les bas salaires (ce qui ne représente même pas le coût d'une baguette)

**Baisse des effectifs** : l'entreprise favorise la mise en difficulté des salariés qui doivent faire de plus en plus d'heures supplémentaires pour compenser le départ de leurs collègues mais également l'augmentation du coût de la vie

**Augmentation des projets** : l'entreprise souhaite délivrer tous les projets et ce, malgré la situation de crise sanitaire actuelle. Engage 2025 est certes un accélérateur de projets, mais il est dédié aux réorganisations et aux changements avec pour objectif d'aboutir à la transformation de notre entreprise qui sera alors profondément remaniée en 2025.

**Augmentation des profits** : ceci profite à la performance économique d'Orange et bénéficie aux plus gros salaires et actionnaires

**Aucune garantie** : utilisant la crise sanitaire actuelle comme justification, Orange ne s'engage pas sur le versement de l'intéressement et de la participation en 2021 mais exige un engagement sans faille de tous ses salariés !

**Changer ou périr** : Les projets s'enchaînent à une allure folle, entraînant les salariés à travailler constamment dans l'urgence. **85%** des métiers de 2050 n'existent pas encore. Cela signifie qu'il va falloir s'adapter et changer coûte que coûte... et s'adapter et changer souvent, sans même que l'entreprise n'ait évalué les risques psycho-sociaux pour ses salariés.

« Nous devons nous réorganiser pour tirer tout le jus des salariés » affirme un Directeur d'Unité...

Certains penseront que **Sud Télécom Réunion Mayotte** est ridicule de dénoncer un état de fait ; qu'il est :

**Ridicule** de demander un salaire décent pour chacun des salariés,

**Ridicule** de demander des emplois,

**Ridicule** de demander des conditions de travail acceptables,

**Ridicule** de demander le respect des accords...



**mais parce que Sud Télécom Réunion Mayotte n'a pas peur du ridicule, nous continuerons à vous défendre !**